

Avis de santé publique

Avis d'ébullition de l'eau pour Pond Inlet

Le 15 novembre 2021

Pond Inlet (Nunavut)

Le ministère de la Santé émet un avis d'ébullition de l'eau pour les résidents de Pond Inlet.

Ceci est une mesure de précaution en vue de l'entretien planifié de la centrale de traitement de l'eau. Lorsqu'un avis d'ébullition de l'eau est en vigueur, toute l'eau destinée à la consommation doit bouillir à gros bouillons pendant au moins une minute.

Il est essentiel de faire bouillir l'eau destinée aux utilisations suivantes :

- la consommation directe;
- la préparation de lait pour nourrissons;
- la préparation de jus et de glaçons;
- le lavage des fruits et des légumes;
- la cuisson des aliments;
- le brossage des dents.

On peut faire bouillir l'eau sur la cuisinière dans une casserole ou une bouilloire, ou utiliser une bouilloire électrique sans dispositif d'arrêt automatique.

Il n'est pas nécessaire de faire bouillir l'eau destinée à d'autres utilisations que celles indiquées ci-dessus. La population sera tenue au courant de l'évolution des opérations.

###

Relations avec les médias :

Danarae Sommerville
Spécialiste des communications
Ministère de la Santé
867-975-5712
dsommerville1@gov.nu.ca

News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhagtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.